

Votre IT a de la valeur

Loxy se distingue par son savoir-faire de *dentellier du DEEE*. Nous prenons le temps de trier, démanteler et analyser tous les équipements que nous collectons pour les *sauver au maximum de la destruction*.

Néanmoins, même la destruction n'est pas une fatalité, car *nous créons de la matière première de seconde main* pour nos exutoires. (affineurs, ferrailleurs, plasticiens, etc.)

Le modèle :

1. Demande de collecte

À cette étape, nous vous proposons une offre de rachat estimative, établie à partir des informations que vous nous communiquez : type de DEEE, volume, mode de conditionnement, adresse de collecte, etc. Cette estimation repose sur une grille de valorisation exprimée en euros par tonne selon chaque catégorie d'équipement (ex. : serveur = 1 250 €/t, unité centrale = 700 €/t, copieur = 60 €/t).

2. Collecte validée

Une fois la collecte effectuée, les DEEE sont triés puis pesés. Cette opération nous permet d'ajuster l'offre initiale en fonction des poids réels constatés pour chaque catégorie de matériel. Nous vous transmettons ensuite un certificat de traitement ainsi que le bon de commande (BDC).

3. Exonération AGEFIP

Pour les lots à forte valeur, nous dissociions les coûts de traitement de l'offre de rachat. Le montant du BDC est alors majoré à hauteur de la facture de traitement. Cette facture vous permet de bénéficier de l'exonération de la contribution AGEFIPH, tout en conservant une valorisation globale de l'opération identique.